

(1)

La République arabe d'Égypte

le 1^{er} Dhul Hijah 1445

Le Ministère des Waqfs

le 7 juin 2024

Les actes du bien dans les dix premiers jours de Dhul Hijah

Louange à Allah, Seigneur de l'Univers, Qui dit dans Son Noble Livre : «Le nombre de mois, auprès d'Allah, est de douze [mois], dans la prescription d'Allah, le jour où Il créa les cieux et la terre. Quatre d'entre eux sont sacrés: telle est la religion droite. [Durant ces mois], ne faites pas de tort à vous-mêmes». J'atteste qu'il n'y a point de divinité en dehors d'Allah, l'Unique sans aucun associé, et que notre maître et prophète Mohamad est Son serviteur et Messenger. O Allah, accorde Ton Salut et Tes Bénédiction à lui, à sa famille, ses compagnons et ceux qui les suivent d'une rectitude jusqu'au Dernier-Jour. Ensuite...

Parmi les bienfaits qu'Allah, Gloire à Lui, gratifie Ses serviteurs est le fait qu'Il leur accorde des saisons de biens dans lesquelles la rétribution des bonnes actions se multiplie et les obéissances se diversifient. Parmi ces grandes saisons il y a les dix premiers jours de Dhul Hijah, qui sont des jours bénis, nobles et sublimes. Preuve à l'appui en est le fait qu'Allah jure par eux en disant : « Par l'Aube! et par les dix nuits ! Par le pair et l'impair! ». Commentant le verset Abdullah Ibn Abbas (qu'Allah l'agrée, lui et son père) dit : il s'agit des dix premiers jours de Dhul Hijah. Notre prophète (SBL) dix : « les jours

(۲)

au cours desquels les bonnes actions valent les plus chéries auprès d'Allah sont les dix premiers jours de Dhul Hijjah. On interrogea : ô messager d'Allah ! Même le djihad dans le Sentier d'Allah ? Le prophète de répondre : même de djihad dans le Sentier d'Allah, sauf un homme qui y sort avec son âme et ses biens sans revenir ».

Parmi les œuvres pies dans ces jours on cite l'observance du jeûne, surtout le jour d'Arafat pour les non-pèlerins. Interrogé au sujet de l'observance du jeûne le jour d'Arafat, le prophète répondit : « il absout les péchés d'une année antérieure et ceux d'une année future ».

on y cite également l'évocation d'Allah, Gloire à Lui Qui dit : « et pour invoquer le nom d'Allah aux jours fixés, sur la bête de cheptel qu'Il leur a attribuée », Ibn Abbas les interprète par les dix jours susmentionnés. Le prophète (SBL) dit : « rien de jours plus chéris auprès d'Allah que les dix premiers jours de Dhul Hijjah : y multipliez donc le dire : point de divinité en dehors d'Allah, Allah est le Plus Grand et Louange à Allah ».

Au cours de ces jours il faut se rapprocher d'Allah par accomplir le rituel de sacrifice pour revivifier la tradition d'Ibrahim Al Khalil (salut sur lui) et bien rendre le droit des pauvres et misérables. C'est l'un des plus grands rituels de la religion. Allah, Gloire à Lui, dit : «Ni leurs chairs ni leurs sangs n'atteindront Allah, mais ce qui L'atteint de votre part c'est la piété. Ainsi vous les a-t-Il assujettis afin que vous proclamiez la grandeur d'Allah, pour vous avoir mis sur le droit chemin. Et annonce la bonne nouvelle aux bienfaisants ». Il dit également : « fais donc la Salat à ton Seigneur, puis égorge le sacrifice ». D'après Anas Ibn Malek (qu'Allah l'agrée) : le prophète (SBL) sacrifia deux grands moutons sains qu'il égorgea de sa propre main après avoir prononcé : au Nom d'Allah, Allah est le Plus Grand.

(۳)

Il est à noter que le rituel de sacrifice pourrait se réaliser soit effectivement aux lieux qui lui sont déterminés, soit par procuration via les coupons de sacrifices qui a plusieurs avantages dont le fait de faire arriver honorablement aux ceux en ayant besoin.

Louange à Allah, Seigneur de l'Univers, que le salut et les bénédictions d'Allah soient accordés au prophète honnête, à sa famille, ses compagnons et ce qui les suit d'une rectitude jusqu'au Dernier-Jour.

Parmi les œuvres pies au cours de ces jours nobles est les actes caritatifs multiples, surtout en faveur des proches-parents et des besogneux, ce pour répandre l'inter-clémence, la tolérance, la solidarité, la joie et le bonheur parmi les membres de la société. Le prophète (SBL) dit : « les gens les plus favoris auprès d'Allah sont les plus utiles aux autres, et les œuvres les plus chéries auprès d'Allah résident dans une joie que tu apportes à un musulman, une joie que tu lui dissipes, rembourses une dette à sa place, lui chasse une faim. Si je parcours pour faire un intérêt à un homme, me vaut mieux de faire une retraite spirituelle dans ma mosquée-ci pour un mois », « la charité éteint la Colère du Seigneur » et « quiconque se réjouit si sa vie dure pour longtemps et sa subsistance s'élargit, qu'il ait piété envers Allah et observe son lien de parenté ».

O Allah ! Agrée nos bonnes actions et préserve notre Egypte en en élevant son drapeau dans l'Univers !